

Faits saillants du rapport financier 2019

Après vérification par notre firme d'auditeur externe, Boisvert & Chartrand s.e.n.c.r.l., les états financiers 2019 ont été déposés à la séance ordinaire du 11 mai 2020.

Donc en vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, vous trouverez ci-dessous un sommaire de l'information financière provenant du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Sommaire des résultats à des fins fiscales consolidés

Revenus de fonctionnement :	3 353 228 \$
Revenus d'investissement :	+ 851 715 \$
Total des revenus :	4 204 943 \$
Charges	- 3 695 187 \$
Excédent (déficit) de l'exercice :	509 756 \$
Revenus d'investissement	- 851 715 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales :	+ 232 415 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<u>(109 544 \$)</u>

Sommaire de la situation financière consolidée

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	241 254 \$
Excédent de fonctionnement affecté (fonds réservés):	
- Fonds Ouvrage assainissement	2 800 \$
- Fonds Service incendie	31 247 \$
- Fonds 3 ^e collecte	162 296 \$
- Fonds Aqueduc Lapierre	402 \$
- Fonds Aqueduc Gravel	2 486 \$
- Fonds Égout village	<u>11 457 \$</u>
	210 688 \$

Rémunération des élus

Tel que stipulé dans l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus, voici les rémunérations et les allocations de dépenses non imposables reçues en 2019 :

	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>
Maire	1 671.44 \$ / mois	777.42 \$ / mois
Conseillers	557.09 \$ / mois	259.11 \$ / mois

Le maire reçoit également une rémunération et une allocation de la M.R.C Matawinie :

	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>
Mensuelle de base	464.68 \$ / mois	232.34 \$ / mois
Par conseil des maires	128.48 \$ / présence	64.24 \$ / présence
Autres comités	269.03\$ / présence	134.51 \$ / présence
Frais de déplacement : 0.525 \$ / kilomètre		